Un réseau camerounais exploitait une faille administrative pour faire entrer illégalement des mineurs en France

06/06/2025 à 15h52



Selon *Le Parisien*, huit personnes – sept femmes et un homme camerounais âgés de 35 à 51 ans – ont été interpellées le 5 juin 2025 à Montrouge, Livry-Gargan, Savigny-le-Temple, Fontenay-le-Fleury et à Paris (XIe et XIXe arrondissements), dans le cadre d'une enquête sur un réseau de passeurs spécialisés dans l'entrée illégale d'enfants camerounais en France.

Le réseau utilisait de faux **documents de circulation pour étrangers mineurs (DCEM)**, une autorisation permettant normalement à des enfants étrangers résidant légalement en France de voyager. Une faille dans le système de contrôle des aéroports de province, où les douaniers ne peuvent pas vérifier en temps réel l'identité photographique des enfants, permettait à de jeunes migrants d'entrer en France avec des documents usurpés. À Orly et Roissy, cette vérification est en revanche possible.

Au moins 25 enfants ont pu pénétrer sur le territoire français par ce biais, en usurpant les identités de sept mineurs vivant

légalement dans l’Hexagone. **Chaque passage coûtait 7 500 euros**, versés par les familles à un chef de réseau basé au Cameroun. Selon les enquêteurs de l’OLTIM (Office de lutte contre l’immigration irrégulière), les parents ne connaissaient pas nécessairement les méthodes utilisées.

Les suspects, pour la plupart les parents des enfants concernés, ont été placés en garde à vue à Lognes (Seine-et-Marne) avant d’être relâchés. L’enquête se poursuit pour identifier d’éventuels complices supplémentaires.